



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 15 novembre 2011

Vieille Montagne : vers le projet d' « Ec'eau port fluvial »

Jean-Claude Villemain, maire de Creil, conseiller général de l'Oise, a le plaisir de vous convier à la signature de la vente du terrain Vieille Montagne et à la présentation du projet « Ec'eau port fluvial »

Jeudi 17 novembre 2011
à 18h
Salle des Gardes (cour de l'Hôtel de Ville)

La signature intervient entre l'entreprise UMICORE France, propriétaire du terrain et l'établissement public foncier de l'Oise (EPFLO), dans le cadre du plan d'action foncière de la Communauté de l'Agglomération Creilloise (CAC), pour le compte de la Ville de Creil.

Un site industriel aux atouts certains

Le secteur de Vieille Montagne est situé en centre-ville, à proximité immédiate de la gare et du programme de renouvellement urbain (PRU) du quartier Gournay. Ce site de près de 6 ha porte fortement les stigmates de l'histoire industrielle de l'agglomération. La Ville a l'ambition de mettre en avant ses atouts réels (site des bords de l'Oise, face à l'île Saint-Maurice et aux coteaux boisés, orienté plein sud...) pour développer un projet d'envergure à vocation économique et touristique, dans un objectif de développement durable, avec un processus opératoire innovant et un partenariat public-privé.

Le projet de port de plaisance « Ec'eau port fluvial »

Dans la continuité de la mise en œuvre du PRU Gournay, la Ville de Creil a engagé une réflexion permettant de préciser l'avenir de ce site et d'apporter des éléments de réponse aux questions soulevées. Le marché pour cette étude a été attribué à une équipe pluridisciplinaire : la SEQUANO AMENAGEMENT/ l'Agence d'Architecture R LACAU et BG Ingénieurs Conseils expert en pollution.

.../...



Cette étude de faisabilité a permis de retenir un programme d'aménagement qui consiste en la réalisation d'un port de plaisance « Un EC'EAU PORT FLUVIAL » urbain de 180 places, associé à un programme de 150 logements, 1 hôtel, 3 000 m² de locaux d'activités, de services, de commerces en lien avec cette nouvelle activité.

Ce programme, au cœur de Creil, à proximité du centre-ville et de la gare répond parfaitement aux objectifs de revalorisation de la Ville :

- L'attractivité et le développement économique de l'agglomération,
- La requalification des berges de l'Oise,
- Le renforcement du volet paysager spécifique autour de l'île Saint-Maurice,
- La reconversion des sites industriels,
- La diversification du type d'habitat.

L'opportunité de cette programmation a été vérifiée par le bureau d'études. Il s'avère que les ports de plaisance sur l'Oise connaissent une situation de saturation et que la création d'un nouveau port peut intéresser des investisseurs. La position de Creil comme « porte de Picardie sur le Bassin Parisien » permet de considérer que ce projet peut s'inscrire au-delà de l'agglomération, dans l'échelle plus large du futur canal Europe et de la liaison à grande vitesse Amiens-Creil- Roissy en 2020. Ainsi, Creil peut devenir un port d'escale idéal pour les croisières touristiques.

Contact presse : Stéphanie POISSON

03.44.29.50.58

stephanie.poisson@mairie-creil.fr